

A.R.P2

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.N.E. et R.C.S. Toulouse 538 798 398

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 373 450,05 € au compte « autres réserves » qui est ainsi porté de 366 645,41 € à 740 095,46 €.

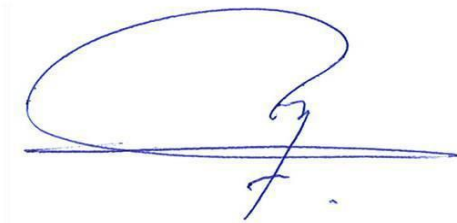
Elle décide ensuite, également, d'affecter le montant du compte « report à nouveau », soit 175 836,41€, au compte « autre réserves » qui est ainsi porté de 740 095,46 € à 915 931,87 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2025.

Le président,
Didier Montegut



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 600.00	27 600.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 357 007.61	2 257 726.17	99 281.44	95 719.64	3 561.80	3.72
	Autres immobilisations corporelles	542 281.23	373 317.27	168 963.96	209 711.95	40 747.99	19.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	231 558.48		231 558.48	105 941.89	125 616.59	118.57
Total II		3 158 447.32	2 658 643.44	499 803.88	411 373.48	88 430.40	21.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 751 361.91		9 751 361.91	9 745 388.44	5 973.47	0.06
	Autres créances	8 734 043.82	10 121.38	8 723 922.44	5 537 294.02	3 186 628.42	57.55
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 887.68		6 887.68		6 887.68	
	Charges constatées d'avance (3)	531 172.00		531 172.00	447 536.00	83 636.00	18.69
	Total III	19 023 465.41	10 121.38	19 013 344.03	15 730 218.46	3 283 125.57	20.87
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 181 912.73	2 668 764.82	19 513 147.91	16 141 591.94	3 371 555.97	20.89

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0.48
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00	50 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	366 645.41		366 645.41	
	Report à nouveau	175 836.41	175 836.41		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	373 450.05	366 645.41	6 804.64	1.86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	970 931.87	597 481.82	373 450.05	62.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	561 485.00	512 485.00	49 000.00	9.56
	Provisions pour charges	729 642.00	662 187.00	67 455.00	10.19
	Total III	1 291 127.00	1 174 672.00	116 455.00	9.91
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	151 767.00	2 489 462.22	2 337 695.22	93.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 960 040.81	7 394 300.23	4 565 740.58	61.75
	Dettes fiscales et sociales	3 466 972.54	3 614 871.39	147 898.85	4.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 672 308.69	870 804.28	801 504.41	92.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	17 251 089.04	14 369 438.12	2 881 650.92	20.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 513 147.91	16 141 591.94	3 371 555.97	20.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 17 251 089.04 14 369 438.12

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	55 472 336.54		55 472 336.54	53 739 254.38		1 733 082.16	3.22
Chiffre d'affaires NET	55 472 336.54		55 472 336.54	53 739 254.38		1 733 082.16	3.22
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			136 215.06	289 145.94		152 930.88	52.89
Autres produits			46 104.41	2 081.92		44 022.49	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			55 654 656.01	54 030 482.24		1 624 173.77	3.01
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 450.17			9 450.17	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			45 122 845.60	42 941 807.56		2 181 038.04	5.08
Impôts, taxes et versements assimilés			193 261.08	240 317.69		47 056.61	19.58
Salaires et traitements			6 590 962.44	6 791 001.27		200 038.83	2.95
Charges sociales			3 082 243.37	3 155 160.53		72 917.16	2.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 746.19	65 023.57		277.38	0.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			79 252.00			79 252.00	
Dotations aux provisions							
Autres charges			96.74	5.52		91.22	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			55 123 957.25	53 193 316.14		1 930 641.11	3.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			530 698.76	837 166.10		306 467.34	36.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024	12	Exercice N-1 31/12/2023	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				345.00	345.00	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	85 294.82		84 339.21		955.61	1.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	85 294.82		84 684.21		610.61	0.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	26 068.09		6 447.42		19 620.67	304.32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	26 068.09		6 447.42		19 620.67	304.32
2. Résultat financier (V-VI)	59 226.73		78 236.79		19 010.06	24.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	589 925.49		915 402.89		325 477.40	35.56
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24 000.00		16 600.00		7 400.00	44.58
Total VII	24 000.00		16 600.00		7 400.00	44.58
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 708.44		317 597.48		301 889.04	95.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	73 000.00		120 000.00		47 000.00	39.17
Total VIII	88 708.44		437 597.48		348 889.04	79.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	64 708.44		420 997.48		356 289.04	84.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	151 767.00		127 760.00		24 007.00	18.79
Total des produits (I+III+V+VII)	55 763 950.83		54 131 766.45		1 632 184.38	3.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 390 500.78		53 765 121.04		1 625 379.74	3.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	373 450.05		366 645.41		6 804.64	1.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

85 295.00 84 339.00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 485				30 485
Pensions et obligations similaires	662 187	79 252	11 797		729 642
Autres provisions pour risques et charges	482 000	73 000	24 000		531 000
TOTAL	1 174 672	152 252	35 797		1 291 127

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	10 121				10 121
TOTAL	10 121				10 121
TOTAL GENERAL	1 184 793	152 252	35 797		1 301 248

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		79 252	11 797		
exceptionnelles		73 000	24 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	231 558	0	231 558
Autres créances clients	9 751 362	9 751 362	
Personnel et comptes rattachés	2 700	2 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	900	900	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 402 176	4 402 176	
Groupe et associés	4 032 978	4 032 978	
Débiteurs divers	295 291	295 291	
Charges constatées d'avance	531 172	531 172	
TOTAL	19 248 136	19 016 578	231 558

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 960 041	11 960 041		
Personnel et comptes rattachés	2 127 023	2 127 023		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 260 681	1 260 681		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 384	10 384		
Autres impôts taxes et assimilés	68 884	68 884		
Groupe et associés	151 767	151 767		
Autres dettes	1 672 309	1 672 309		
TOTAL	17 251 089	17 251 089		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Il Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concess. Brevets Licences	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 439 644
Autres créances	4 093
Disponibilités	6 888
Total	5 450 625

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000 355
Dettes fiscales et sociales	2 566 934
Autres dettes	1 144 139
Total	5 711 428

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	531 172
Total	531 172

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	230 836
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	366 645
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	597 481
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	597 481
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	373 450
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	970 931
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	373 450
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	373 450

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	55 472 337
Total	55 472 337

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	55 472 337
Total	55 472 337

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	14
Ouvriers	146
Total	165

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	26 068	85 295
Dont entreprises liées		85 295

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	589 925	
Résultat exceptionnel (hors participation)	64 708	
Résultat comptable (hors participation)	525 217	151 767

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
 La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 691 990€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 612 738€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 37 652€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées poru évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.83%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	24 000	78750000
Total	24 000	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	13 166	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	2 000	67180000
- CONTRAVENTION	542	67120000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	73 000	68750000
Total	88 708	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	102 556
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	57 093
REFACTURATION FORMATION	35 231
Total	124 418



A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'JB' followed by a horizontal line and a small dot.

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 600.00	27 600.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 357 007.61	2 257 726.17	99 281.44	95 719.64	3 561.80	3.72
	Autres immobilisations corporelles	542 281.23	373 317.27	168 963.96	209 711.95	40 747.99	19.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	231 558.48		231 558.48	105 941.89	125 616.59	118.57
	Total II	3 158 447.32	2 658 643.44	499 803.88	411 373.48	88 430.40	21.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 751 361.91		9 751 361.91	9 745 388.44	5 973.47	0.06
	Autres créances	8 734 043.82	10 121.38	8 723 922.44	5 537 294.02	3 186 628.42	57.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 887.68		6 887.68		6 887.68	
	Charges constatées d'avance (3)	531 172.00		531 172.00	447 536.00	83 636.00	18.69
	Total III	19 023 465.41	10 121.38	19 013 344.03	15 730 218.46	3 283 125.57	20.87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 181 912.73	2 668 764.82	19 513 147.91	16 141 591.94	3 371 555.97	20.89

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0.48

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	366 645.41				366 645.41	
	Autres réserves						
	Report à nouveau	175 836.41		175 836.41			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	373 450.05		366 645.41		6 804.64	1.86
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	970 931.87		597 481.82		373 450.05	62.50
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	561 485.00 729 642.00		512 485.00 662 187.00		49 000.00 67 455.00	9.56 10.19
	Total III	1 291 127.00		1 174 672.00		116 455.00	9.91
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	151 767.00		2 489 462.22		2 337 695.22	93.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 960 040.81		7 394 300.23		4 565 740.58	61.75
	Dettes fiscales et sociales	3 466 972.54		3 614 871.39		147 898.85	4.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	1 672 308.69		870 804.28		801 504.41	92.04
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	17 251 089.04		14 369 438.12		2 881 650.92	20.05
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 513 147.91		16 141 591.94		3 371 555.97	20.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 17 251 089.04 14 369 438.12

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	55 472 336.54		55 472 336.54	53 739 254.38		1 733 082.16	3.22
Chiffre d'affaires NET	55 472 336.54		55 472 336.54	53 739 254.38		1 733 082.16	3.22
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			136 215.06	289 145.94		152 930.88	52.89
Autres produits			46 104.41	2 081.92		44 022.49	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			55 654 656.01	54 030 482.24		1 624 173.77	3.01
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 450.17			9 450.17	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			45 122 845.60	42 941 807.56		2 181 038.04	5.08
Impôts, taxes et versements assimilés			193 261.08	240 317.69		47 056.61	19.58
Salaires et traitements			6 590 962.44	6 791 001.27		200 038.83	2.95
Charges sociales			3 082 243.37	3 155 160.53		72 917.16	2.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 746.19	65 023.57		277.38	0.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			79 252.00			79 252.00	
Autres charges			96.74	5.52		91.22	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			55 123 957.25	53 193 316.14		1 930 641.11	3.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			530 698.76	837 166.10		306 467.34	36.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			345.00		345.00	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	85 294.82		84 339.21		955.61	1.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	85 294.82		84 684.21		610.61	0.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	26 068.09		6 447.42		19 620.67	304.32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	26 068.09		6 447.42		19 620.67	304.32
2. Résultat financier (V-VI)	59 226.73		78 236.79		19 010.06	24.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	589 925.49		915 402.89		325 477.40	35.56
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24 000.00		16 600.00		7 400.00	44.58
Total VII	24 000.00		16 600.00		7 400.00	44.58
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 708.44		317 597.48		301 889.04	95.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	73 000.00		120 000.00		47 000.00	39.17
Total VIII	88 708.44		437 597.48		348 889.04	79.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	64 708.44		420 997.48		356 289.04	84.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	151 767.00		127 760.00		24 007.00	18.79
Total des produits (I+III+V+VII)	55 763 950.83		54 131 766.45		1 632 184.38	3.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 390 500.78		53 765 121.04		1 625 379.74	3.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	373 450.05		366 645.41		6 804.64	1.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 85 295.00 84 339.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 485				30 485
Pensions et obligations similaires	662 187	79 252	11 797		729 642
Autres provisions pour risques et charges	482 000	73 000	24 000		531 000
TOTAL	1 174 672	152 252	35 797		1 291 127

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	10 121				10 121
TOTAL	10 121				10 121
TOTAL GENERAL	1 184 793	152 252	35 797		1 301 248
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		79 252 73 000	11 797 24 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	231 558	0	231 558
Autres créances clients	9 751 362	9 751 362	
Personnel et comptes rattachés	2 700	2 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	900	900	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 402 176	4 402 176	
Groupe et associés	4 032 978	4 032 978	
Débiteurs divers	295 291	295 291	
Charges constatées d'avance	531 172	531 172	
TOTAL	19 248 136	19 016 578	231 558

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 960 041	11 960 041		
Personnel et comptes rattachés	2 127 023	2 127 023		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 260 681	1 260 681		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 384	10 384		
Autres impôts taxes et assimilés	68 884	68 884		
Groupe et associés	151 767	151 767		
Autres dettes	1 672 309	1 672 309		
TOTAL	17 251 089	17 251 089		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concess. Brevets Licences	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 439 644
Autres créances	4 093
Disponibilités	6 888
Total	5 450 625

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000 355
Dettes fiscales et sociales	2 566 934
Autres dettes	1 144 139
Total	5 711 428

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	531 172
Total	531 172

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	230 836
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	366 645
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	597 481
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	597 481
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	373 450
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	970 931
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	373 450
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	373 450

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	55 472 337
Total	55 472 337

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	55 472 337
Total	55 472 337

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	14
Ouvriers	146
Total	165

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	26 068	85 295
Dont entreprises liées		85 295

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	589 925	
Résultat exceptionnel (hors participation)	64 708	
Résultat comptable (hors participation)	525 217	151 767

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 691 990€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 612 738€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 37 652€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	24 000	78750000
Total	24 000	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	13 166	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	2 000	67180000
- CONTRAVENTION	542	67120000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	73 000	68750000
Total	88 708	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	102 556
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	57 093
REFACTURATION FORMATION	35 231-
Total	124 418

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :

ARP2

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	27 600	PF		PG		PH	27 600
TOTAL I		RK	27 600	RM		RN		RO	27 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 233 728	QA	23 998	QB	(0)	QC	2 257 726
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	253 062	QE	30 861	QF	0	QG	283 923
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	79 507	QM	9 887	QN		QO	89 394
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	2 566 297	QV	64 746	QW	(0)	QX	2 631 043
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	2 593 897	QP	64 746	QQ	(0)	QR	2 658 643

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NM								NO	
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARP2 en Euros.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT